

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Aviation civile : acquisition des outils en matière d'enquêtes

G.R.M  
Libreville/Gabon

LE Gabon dispose désormais d'une expertise locale en matière d'enquêtes techniques d'aviation civile, selon le ministre des Transports, Brice Constant Paillat. Lequel se fonde sur les acquis du séminaire de formation organisé à cet effet, à Libreville, par le Bureau d'enquêtes incidents et accidents d'aviation (BEIAA). "Cette session, qui a duré cinq jours, a, en effet, permis à 20

professionnels de l'aviation civile d'acquiescer des outils en matière d'accidents et incidents d'aviation", a assuré le directeur du BEIAA, Guy-Patrick Ekome Nzeng. Autrement dit, le présent séminaire a été l'occasion de maîtriser ce qu'est un accident ou un incident d'aviation, ainsi que les principes de l'enquête de sécurité appelés communément "enquête technique" ou "enquête judiciaire".

Ce séminaire résulte du manque d'enquêteurs techniques dans le domaine. Aussi, est-il en phase avec le programme de formation

continue défini par le BEIAA, pour le maintien des compétences et la formation initiale sur le recueil de premières informations suite à une occurrence. "Nous précisons qu'au sortir de cette formation, nous ne sommes que des enquêteurs de première information, en attendant d'approfondir ces formations afin que, à terme, nous devenions des enquêteurs techniques capables de conduire une enquête susceptible de se dérouler au Gabon", ont plaidé les stagiaires.



Photo: GRM

Les participants au sortir de la formation.

## Zlecaf : quel intérêt pour la Zerp de Nkok ?



Photo: DR

La délégation gabonaise aux assises de l'AEZO au Ghana.

HNM  
Libreville/Gabon

LA ministre de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, accompagnée de l'administrateur général de l'Autorité administrative de la Zerp de Nkok, Anne Nkene Biyoò, a pris part récemment à Accra, au Ghana, à la 6e Réunion générale de l'Organisation africaine des zones économiques (Africa economic zones organization - AEZO). Placé sous le thème " Connecter les zones économiques spéciales africaines aux chaînes de valeur mondiales à l'ère de la Zone de libre-échange africaine (Zlecaf) ", cet événement, organisé par le secrétariat de la Zlecaf et l'Autorité des zones franches du Ghana (GFZA), fait suite à celui tenu en début de mois à Libreville. En effet, il était question de débattre de l'intérêt d'intégrer les

zones économiques spéciales au sein de la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf). Les participants se sont ainsi focalisés durant les échanges sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement africaines, pour mettre en évidence à la fois les perturbations induites par la pandémie et les opportunités qu'elle présente.

" Pour le Gabon, la Zlecaf constitue une des priorités dans la dynamique générée par le Plan d'accélération de la transformation (PAT) en cours de mise en œuvre. Nous pensons que les Zones économiques spéciales en Afrique devraient participer davantage aux chaînes de valeurs mondiales, afin d'accélérer l'industrialisation et la création d'emplois durables ", a indiqué la membre du gouvernement. Carmen Ndaot a également visité la Zone Économique de Tema, située à quelques kilomètres d'Accra.



REPUBLIQUE GABONAISE  
UNION-TRAVAIL-JUSTICE



MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE L'ESTUAIRE  
CABINET DU GOUVERNEUR

N 000468 /MI/PES/CAB-G.

**Communiqué**

Le Gouverneur de la Province de l'Estuaire, Madame Marie Françoise DIKOUMBA, informe les populations des Quartiers Alibandeng, Kiliba Bayumba et Okala, que dans le cadre du projet de construction du Nouvel Aéroport International de Libreville (NLIA) et sa voie de contournement, plusieurs missions auront lieu à compter du 27 novembre 2021.

Il s'agit de :


- > Marquages Topographiques de délimitation de la zone du Projet ;
- > Codification des propriétés potentiellement impactées ;
- > Enquêtes Socio-économique et inventaires.

Ces dernières seront effectuées sous le contrôle de l'opérateur économique GSEZ Airport, afin d'établir une cartographie détaillée des ménages et autres propriétés situés sur l'emprise du projet.

A cet effet, les autorités communales, les auxiliaires de commandement, et les populations des quartiers sus mentionnés, sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires, pour favoriser le bon déroulement de ces opérations, qui marquent une phase majeure dans la réalisation de ce Projet d'envergure nationale.

Fait à Libreville, le 26 NOV. 2021

Le Gouverneur de la Province



Marie Françoise DIKOUMBA  
GOUVERNEUR